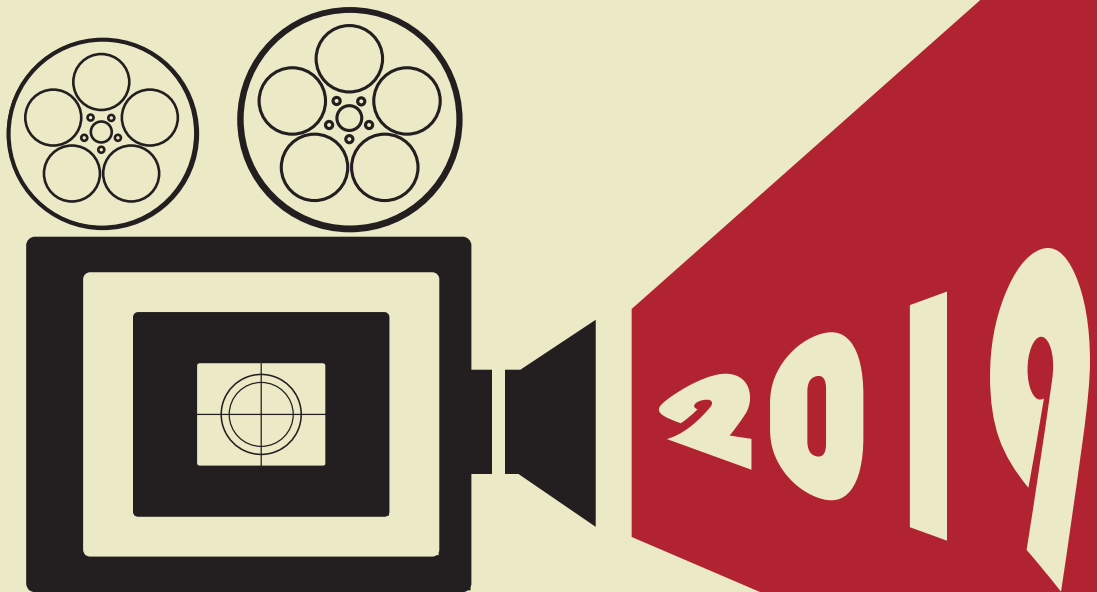


LE PETIT MÉTROPOLITAIN

HORS
SÉRIE

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE

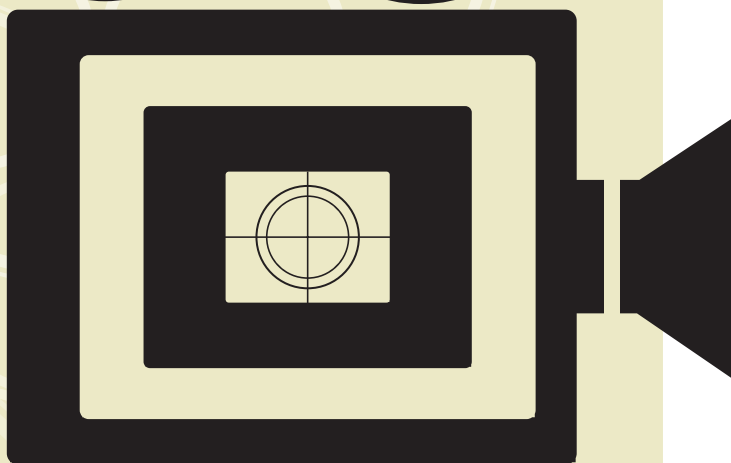
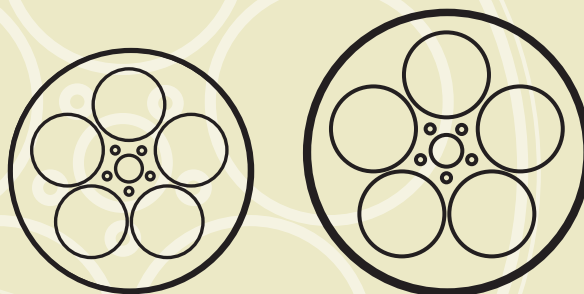
SUPPLÉMENT DU NUMÉRO 33



Vœux aux agents de la Métropole de Lyon

JEUDI 17 . JANV . 2019

Vœux aux agents
de la Métropole de Lyon



JEUDI 17 . JANV . 2019

2019

DAVID KIMELFELD

Président de la Métropole de Lyon

OLIVIER NYS

Directeur Général de la Métropole de Lyon

LORS DE CETTE CÉRÉMONIE, UN FILM, SPÉCIALEMENT RÉALISÉ POUR CETTE OCCASION ET METTANT EN SCÈNE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE À LA MANIÈRE DU PREMIER FILM DES FRÈRES LUMIÈRE (SORTIE DES USINES), A ÉTÉ PROJETÉ (LIRE EN DERNIÈRE DE COUVERTURE).

POUR MÉMOIRE, CE PREMIER FILM AVAIT ÉTÉ TOURNÉ LE 19 MARS 1895, À LYON, RUE SAINT-VICTOR (AUJOURD'HUI RUE DU PREMIER-FILM).







Stéphane CAYROL

David KIMELFELD, nous venons de voir le film des agents, dans un style un peu décalé cette année. Que vous inspire-t-il ?

David KIMELFELD

Pour commencer, bonjour à toutes et à tous, et merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. Merci également aux nombreux élus qui sont ici.

Je trouve que ce film n'est pas si décalé que cela. Le film d'origine des frères Lumière montre des femmes et des hommes qui sortent de l'usine. Ce sont des pionniers et pionnières, parce que c'est le premier film de ce type. Les agents de cette Métropole que nous avons vus, et nous aurions pu en montrer d'autres, sont aussi, dans une certaine mesure, des pionniers et des pionnières. Ils sont les premiers à vivre cette collectivité telle qu'elle existe aujourd'hui, cette collectivité qui a marié les compétences du département avec celles de ce que nous appelions auparavant le Grand Lyon. Je ne vois donc pas tant de décalage.

Je souris également, parce que nous avons

un peu préparé cette intervention et nous avons parlé de la satisfaction visible de ces agents de travailler au sein de la Métropole. Il faudrait néanmoins réaliser le même film, quand ils arrivent le matin, pour mesurer l'ambiance. Si les sourires sont les mêmes, nous pourrions alors parler d'une totale satisfaction. En tout cas ma satisfaction est de voir une forme d'enthousiasme, et de voir des gens qui incarnent à minima un collectif et c'est très bien.

Stéphane CAYROL

Cette séquence montre la diversité des sites et des métiers de la Métropole. C'est une des caractéristiques de cette collectivité unique qu'est la Métropole de Lyon. Nous sommes maintenant quatre ans après la mise en place de cette structure pionnière, selon vos mots. Vous avez parlé du pari métropolitain que constituait le croisement des compétences du développement urbain et du développement social. Ce pari est-il en passe d'être tenu quatre ans après ?

David KIMELFELD

Nous devons rester très modestes et avoir beaucoup d'humilité sur cette question. Mais il faut reconnaître aussi, et le dire, qu'un des intérêts de ce regroupement, ce rapprochement, cette intégration, appelons-la comme on le veut, était bien sûr d'essayer de mettre en place des synergies et de croiser les compétences en faisant de la transversalité. Beaucoup de chemin reste à parcourir, y compris parfois dans un seul et même service, mais il est clair qu'aujourd'hui nous avons, collectivement, et quand je dis « nous », cela engage évidemment celles et ceux qui sont devant moi, les agents, aujourd'hui, aussi celles et ceux qui sont derrière moi, les élus, parce qu'ils pensent, ils impulsent les politiques publiques. Nous ainsi, collectivement, avancé sur un certain nombre de sujets.

Nous avons avancé autour de ce que nous appelons les seniors, le vieillissement, les personnes âgées. Au vu des compétences dont nous disposons dans cette Métropole, où nous sommes en capacité d'agir sur le logement, avec les associations qui interviennent autour des personnes âgées et de la dépendance, nous sommes en capacité d'agir sur ce qui constitue la ville, en particulier les voiries. C'est bien de pouvoir maintenir les personnes âgées à domicile, mais si nous mettons en place des trottoirs d'1,5 mètre de haut, il est plus difficile de se déplacer. Il faut agir pour maintenir le commerce de proximité, et que les centres de nos communes conservent du commerce.

Nous commençons aujourd'hui à croiser toutes ces compétences de façon efficace. Nous l'avons commencé aussi, assez tôt dans la création de la Métropole, à travers l'insertion et le développement économique. La dynamique que nous avons ici doit aussi profiter aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi ou en parcours d'insertion. Aujourd'hui, nous parvenons, avec notamment les chargés de liaison entreprises et emploi, à impulser cette dynamique. Je pense que nous pourrions la projeter sur d'autres choses, par exemple les

projets que nous avons en matière d'économie circulaire, alliant l'insertion et l'écologie avec le traitement des déchets.

Ce sont des choses que nous n'aurions pas pu faire, ou au moins de façon aussi efficace, dans le passé. Aujourd'hui, nous y parvenons parce que nous sommes complètement intégrés. Je pense que nous irons encore plus loin dans les années qui viennent, mais nous avons déjà franchi un cap, qui répond à la question que nous posent nos concitoyens. Après tout, nous sommes là, toutes et tous, pour améliorer le quotidien de nos habitants.

Stéphane CAYROL

Olivier NYS, les cérémonies de vœux sont souvent propices à l'annonce de grandes priorités de l'année. En 2018, elles avaient porté sur la qualité de vie au travail. Pouvez-vous nous dire où nous en sommes sur ce point, et dans quelle mesure les promesses faites il y a un an ont été tenues ?

Olivier NYS

Avant de vous répondre, je souhaite prendre quelques secondes pour présenter très formellement au Président, aux élus, à l'exécutif, et à vous tous, chers collègues, au nom de la direction générale, tous nos vœux de bonne année, à vous et à tous ceux qui vous sont chers. J'adresse de sincères vœux à notre communauté de 9 200 personnes, collaborateurs et élus, à qui je souhaite de poursuivre la belle aventure métropolitaine, dans une bienveillance collective et un vrai souci d'efficacité au service de notre territoire et de nos citoyens, et avec la sérénité d'un Alain Delon pourchassé par la police qui au moment de tomber dans le Rhône fait preuve d'une zénitude qui laisse rêveur*.

Effectivement, les débuts d'année sont souvent l'occasion de bonnes résolutions, et nous en avons prises l'année dernière. Nous avons placé l'année 2018 sous le sceau de la qualité de vie au travail, non pas par effet



de mode, mais parce que cela répondait à un réel besoin au sortir de plusieurs années de transformation et de réorganisation. Cela traduisait également une volonté forte du Président et des élus en charge des ressources humaines.

C'est pour cela que, sous la conduite de Laurent BERNIER et sous la responsabilité de Lise FOURNOT-BOGEY, notre directrice des Ressources humaines, un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail a été élaboré et acté, avec le total investissement des élus chargés des ressources humaines, que je souhaite saluer.

Ce plan compte 18 principales mesures, qui sont les premières réponses aux attentes collectives. Parmi elles, je ne les citerai pas toutes, nous avons :

- un soutien organisé et structuré aux agents en difficulté ;
- un accompagnement des collectifs de travail, des équipes, et des unités qui seraient en difficulté ;
- la mise en place, depuis quelques jours, du télétravail pour 140 agents, qui vont tenter

l'expérience, et si tout se passe bien un déploiement en 2020 pour plus de 500 agents ;

- l'ouverture d'une conciergerie solidaire dans les prochains jours, ici même dans le hall de l'hôtel de la Métropole, mais aussi à la halle Borie ;
- le lancement d'un numéro vert, dans les prochaines semaines, afin que chacun puisse saisir l'employeur en cas de difficulté ou de besoin ;
- la finalisation et la diffusion, en novembre dernier, d'une charte du droit à la déconnexion des usages numériques, pour là aussi essayer de diffuser des bonnes pratiques pour mieux travailler ensemble ;
- la création de quelques espaces et postes de travail en libre-service, pour ceux qui sont nomades dans leur activité.

Nous avons pour autant encore beaucoup de sujets à traiter. Je considère que nous avons avancé, mais il faut toujours progresser sur ce terrain. Nous devons absolument concrétiser, dans les semaines et mois à venir, des actions pour les aidants familiaux et les agents qui sont eux-mêmes aidants familiaux.

Enfin, comme qualité de vie au travail rime souvent avec conditions de travail, nous devons préparer en 2019 le schéma directeur immobilier de nos implantations, qui permettra sûrement au prochain exécutif de prendre des décisions dans ce domaine.

Stéphane CAYROL

Même si nous ne cherchons pas à tirer le bilan exhaustif de l'année 2018 pour la Métropole de Lyon, si vous deviez retenir quatre avancées significatives au titre de l'année écoulée, quelles seraient-elles ?

Olivier NYS

L'exercice veut que nous essayions de tirer quelques bilans. Je souhaite commencer avec notre vocation première, qui reste le service rendu aux citoyens et usagers. Je le répète depuis ma prise de fonction, le citoyen est notre raison d'exister. Nous procédons du citoyen, a fortiori dans la dernière année du mandat qui nous ramènera vers le suffrage universel. Cette dernière année doit concentrer toute notre énergie vers le citoyen, vers le territoire, vers les communes.

Ce travail pour le citoyen est un travail de tous les jours. Comme le film* l'a montré, il est exercé de multiples manières. Je tiens à saluer tout particulièrement les agents de terrain, les agents d'accueil, les agents des collèges, qui sont les premiers ambassadeurs de la Métropole au quotidien. Au-delà, ils ont démontré en 2018 leur investissement total, notamment dans un certain nombre de situations exceptionnelles, qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement toutes difficiles. Certes, nous avons connu des intempéries, qui exigent toujours de notre part une grande réactivité, mais aussi des moments plus heureux comme la finale de la coupe du monde, qui a néanmoins été largement astreignante pour un certain nombre de nos collaborateurs. Et puis ces dernières semaines, nous avons tous le souvenir d'un certain nombre d'événements,

de manifestations sur l'espace public, qui ont évidemment mobilisé aussi nos troupes.

Je voudrais aussi saluer les agents des services sociaux, des maisons de la Métropole, de l'IDEF, qui font face à des situations personnelles et humaines très sensibles et parfois douloureuses.

Servir la population est un travail quotidien, un travail de chaque jour et de chaque heure, mais c'est aussi des projets qui visent à améliorer la manière dont nous essayons de faciliter la vie de tous nos usagers.

Par exemple, en 2018, nous avons concrétisé un projet qui nous tenait à cœur, à savoir le rapprochement des antennes solidarité du CCAS de la Ville de Lyon et des maisons de la Métropole sur le territoire de la Ville de Lyon. Ce qui permet de disposer aujourd'hui d'un guichet unique pour l'ensemble des usagers sociaux de ce territoire. Nous l'avons également fait sur Feyzin et Craponne.

Nous avons aussi ouvert au public le guichet numérique, baptisé Toodego. Il dispose dorénavant d'un site qui permet une relation simplifiée entre l'utilisateur, les partenaires, nos équipes, et nos administrations. Nous avons aussi, sous l'autorité de la DINSI, que nous avons aperçue dans le film, ouvert et lancé le Pass urbain, une carte qui permet d'accéder à un ensemble de services sur le territoire de la Métropole.

La seconde avancée que je tiens à souligner est le très important effort que nous avons consenti sur notre investissement, afin de réaliser 90 % de notre PPI (Programmation Pluriannuelle des Investissements) à la fin de notre mandat. Une des grandes vocations de la Métropole est d'investir, pour le territoire et ses habitants. Nous portons environ deux tiers de l'investissement réalisé sur le territoire, ce qui fait de nous le plus important donneur d'ordre public de la région.

Durant les trois premières années du mandat, nous avons investi à peu près 400 millions d'euros par an. En 2018, nous avons franchi un palier important, puisque nous avons atteint



580 millions d'euros, soit près de 50 % en plus. Ce chiffre est parfaitement conforme à nos capacités financières et aux attentes et besoins du territoire. C'est une grande satisfaction, et je tiens absolument à remercier toutes les équipes mobilisées dans cet objectif, notamment tous les chefs de projets. Enfin, nous avons poursuivi en 2018 la fertilisation de nos compétences, c'est-à-dire nos compétences croisées. Nous essayons de mettre en place des passerelles entre nos politiques publiques, afin de les enrichir. C'est une dimension de la promesse métropolitaine que nous essayons de concrétiser.

Stéphane CAYROL

Vous nous parlez de tout ce que les services produisent, des services rendus, des grands projets et des politiques publiques. Pour les réaliser, nous avons aussi besoin que l'administration évolue, se modernise, s'adapte. Quelles sont les avancées dans ce domaine ?

Olivier NYS

C'est un sujet que nous avons souvent évoqué, notamment à l'occasion des vœux. Aujourd'hui, se moderniser et s'adapter à notre monde est consubstantiel à toutes nos activités. Avoir traversé plus d'un siècle de transports en commun dans les films qui ont été montrés le rappelle*. Nous ne changeons pas pour changer, mais parce que c'est nécessaire et souvent vital.

Nous avons la chance de vivre une période extraordinaire, une révolution économique, celle du numérique, du digital. Tout le monde a vu sa vie quotidienne sinon bouleversée, du moins largement modifiée par cette évolution. Il est évident qu'elle oblige toutes les administrations, et la nôtre en particulier dans la mutation de ses processus et méthodes.

En 2018, nous avons ainsi lancé le challenge des initiatives, dit autrement le challenge de l'innovation, qui visait à faire émerger au sein de nos équipes et de notre administration, des projets innovants. À l'issue d'une longue consultation, nous en avons sélectionnés 9,

* En référence à la diffusion d'extraits de films lors de la 1^{ère} partie de la cérémonie animée par l'Institut Lumière

qui seront déclinés en mis en œuvre en 2019. La seconde avancée significative concerne le travail mené sur les repères et pratiques communes de management, qui sont nécessaires dans une grande organisation comme la nôtre. Nous avons concrétisé cela à travers le référentiel managérial, qui est sorti et a été présenté à tous les managers en avril, à l'issue d'un long travail de préparation. Il se décline depuis par collectif de travail, afin de renforcer notre culture commune.

Enfin, nous avons porté résolument en 2018 l'ambition d'une administration responsable et socialement exemplaire, notamment dans le domaine incontournable de la transition écologique. C'est le 5^e axe de la feuille de route de l'administration que nous avons présentée en 2016.

2018 l'a considérablement enrichie.

Le premier exemple de cette action se trouve sur le terrain indispensable de la laïcité, avec un guide dédié et des formations organisées auprès de 700 encadrants. Elles seront étendues en 2019 à l'ensemble des agents et des équipes de travail.

Nous avons également créé une mission diversité, en mars 2018, pour agir sur tous les domaines des enjeux de diversité et d'égalité : la lutte contre les discriminations, la place du handicap au sein de notre administration, et l'égalité femmes-hommes.

Enfin, nous avons arrêté, au terme d'un long processus d'élaboration, notre projet d'une administration écoresponsable.

Stéphane CAYROL

Monsieur le président, vous êtes à la tête de la Métropole depuis 18 mois. Si vous aviez également à citer trois sujets que vous estimez avoir fait avancer, et qui vous tiennent à cœur, quels seraient-ils ?

David KIMELFELD

Ce n'est pas parce qu'ils me tiennent à cœur, mais parce qu'ils sont importants pour la

Métropole. Ce n'est pas un caprice des élus ou du Président de la Métropole. Nous avons donné une inflexion sur les sujets écologiques et sociaux, non pas parce que je souhaitais nous différencier ou être disruptif, mais parce que les enjeux qui sont devant nous, nous demandent d'avoir des réponses précises sur ces questions. Je tiens, d'ailleurs, à rendre au passage hommage à Gérard COLLOMB. C'est parce que la Métropole a été conçue comme cela, parce que nous avons ce bouquet de compétences, que nous sommes aujourd'hui armés et en responsabilité pour pouvoir apporter des réponses, avec d'autres, sur ces enjeux.

Les enjeux sont, bien sûr, comme vous l'avez dit, la priorité écologique. Nous avons la chance et la responsabilité d'être une génération qui, dans le même temps, prend conscience de l'étendue du risque, et est la seule encore en capacité de prendre les mesures pour rectifier le tir. Demain, il sera trop tard. Nous avons une responsabilité particulière, il ne faut jamais l'oublier, sinon nous aurons quelque mal à regarder nos enfants et petits-enfants droit dans les yeux dans quelques années, avec le monde que nous leur laisserons. C'est une responsabilité collective.

Nous avons également un enjeu social, parce que nous devons être attentifs aux plus fragiles. Il nous faut concilier cet enjeu écologique et cet enjeu social. J'ai souhaité que, dans cette Métropole, dans les mesures que nous prenons, notamment par exemple la zone de faible émission, nous puissions dans un premier temps interdire les véhicules trop polluants professionnels, et non personnels, parce que nous ne sommes pas en capacité, aujourd'hui, d'accompagner les plus modestes pour changer leurs véhicules. C'est une raison assez simple, qui paraît évidente, mais cela va mieux en le disant.

Le troisième enjeu est économique. Nous n'opposons pas le social et l'écologie avec l'économie. L'économie est évidemment un pilier indispensable pour continuer à attirer



des entreprises et les maintenir. Pour que nous puissions avoir une Métropole attractive, il faut qu'elle soit inclusive. Et pour qu'elle soit inclusive, il faut que les questions sociales soient traitées avec la plus grande attention. Nous devons en permanence être vigilants sur ces déséquilibres sociaux à l'intérieur de notre territoire. Nous ne pouvons pas nous contenter d'avoir une Métropole qui va bien, et une Métropole qui va mal. La Métropole doit aller bien sur l'ensemble de ses territoires. Tout comme nous devons, mais nous en reparlerons peut-être, être très attentifs aux territoires périphériques. Les solidarités territoriales doivent jouer entre la Métropole et l'ensemble des départements qui nous entourent.

Stéphane CAYROL

Merci pour ces bilans. La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de se projeter dans l'avenir. Je vous propose maintenant de vous tourner vers les mois et années qui viennent pour nous donner quelques perspectives, telles que vous les percevez.

Nous entrons dans la dernière année de ce mandat, comment voyez-vous les choses pour cette période toujours particulière dans la vie d'une collectivité ?

Olivier NYS

C'est à la fois une année singulière et une année normale. L'administration reste dans son rôle de production du service public, et nous avons une responsabilité de continuité de ce dernier. L'administration doit rester un repère et une constante, quels que soient les soubresauts de la vie politique, et ils seront nombreux en 2019.

Une dernière année de mandat est aussi une grande année de production et de réalisation. Toute notre énergie doit être consacrée au respect de nos engagements. Notre objectif principal est de délivrer les projets du mandat en temps et en heure, et d'assurer les missions dont nous avons la responsabilité. J'ai rappelé l'importance de notre capacité d'investissement et de notre rôle dans ce domaine. Il faut, en 2019, que toute notre énergie soit polarisée sur ce sujet.

Pour autant, nous ne pouvons pas nier que c'est une année particulière, pour les raisons que vous avez mentionnées. Elle l'est à deux titres pour ce qui nous concerne. D'abord, elle doit nous obliger à faire un bilan. Un double bilan, même. D'abord un bilan du mandat, exercice un peu traditionnel, et puis la vie récente de notre collectivité nous invite à dresser aussi un bilan de la Métropole, de l'objet métropolitain, tel qu'il a été créé à Lyon depuis maintenant 4 ans. Cela nous oblige aussi à tracer la suite, c'est-à-dire à ouvrir les perspectives, à dessiner ce que peuvent être un prochain mandat ou une prochaine décennie. À ce titre, c'est un exercice stimulant pour nos équipes.

Ensuite, c'est une année préélectorale, ce qui nous engage et oblige à deux titres. Nous devons d'abord respecter un certain nombre de principes et de règles. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous dans les mois à venir pour vous présenter ce cadre très formel. Cela nous engage aussi tout simplement parce que l'action quotidienne de la Métropole sera observée, commentée, et parfois critiquée. Nous devenons à ce titre un objet politique, ce qui oblige évidemment à être aussi irréprochable que possible.

Stéphane CAYROL

Qu'en est-il de l'évolution et de l'adaptation des personnes et services ? Les changements de posture sont-ils naturels et faciles à mettre en œuvre ?

Olivier NYS

Le changement n'est jamais simple, pour qui que ce soit. Il n'est jamais facile de changer ses habitudes et de quitter ses vieux oripeaux. L'adaptation de nos modes de fonctionnement doit être permanente, ne serait-ce que parce que les besoins de la population évoluent, et qu'il s'agit de s'y adapter. Notre administration sait le faire, et poursuivra sa mue. Je prendrai quatre illustrations pour concrétiser mon propos.

Le premier exemple est la Métropole, créée au 1er janvier 2015. Sortir de sa zone de confort, repartir à zéro, réécrire les politiques publiques à l'aune du nouveau périmètre d'activité, de la nouvelle cartographie des compétences exercées, sont des choses que notre collectivité a su faire. Cela signifie se remettre en cause de manière quasi-totale.

Le deuxième exemple est que depuis plusieurs années nous subissons, au sens du monde politique local, une contrainte financière inconnue jusque-là. Elle prend dorénavant la forme d'une contractualisation avec l'Etat, laquelle plafonne la progression de nos dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an, soit moins que l'inflation, ce qui constitue évidemment une vraie gageure. En 2018, notre administration a su avec responsabilité faire face à cette contrainte financière.

La troisième illustration de notre capacité d'adaptation et de notre réactivité, est le dossier très sensible des mineurs non accompagnés. Notre monde vit une crise migratoire majeure, dont une résultante est l'arrivée sur notre territoire de mineurs étrangers. Nous devons les prendre en charge au titre de notre compétence de protection de l'enfance. Nous sommes passés en 4 ans de la prise en charge de 300 à 1500 mineurs en 2018. Cela a exigé de la part d'Anne-Camille VEYDARIER, d'Hervé DIAITE, de leurs équipes, et de la MEOMIE, une adaptation et une réactivité permanentes.

Enfin, et je voudrais conclure sur ce point et nous pouvons tirer plusieurs éléments du mouvement des gilets jaunes. Je ne veux pas en retenir la critique que certains d'entre eux ont exprimée de l'action publique ou politique, mais je veux plutôt entendre le mal-être et les difficultés qu'ils ont mises en avant. Ils nous obligent, nous, la Métropole qui a en main le social et l'économique, comme l'a rappelé le Président, à prendre en compte ceux qui sont au bord de la route. Je retiens surtout le souhait d'une nouvelle relation à la chose publique et au politique. Ce qui doit nous inviter à enrichir

nos modes de concertation. Les gilets jaunes disent clairement qu'ils ne veulent plus être entendus une fois tous les cinq ou six ans, à l'occasion des élections nationales ou locales, mais participer plus régulièrement aux décisions qui les concernent. C'est ce que nous porterons résolument auprès de la population de la Métropole dans les mois à venir.

Enfin, pour le clin d'œil, je salue l'évolution du format de cette cérémonie des vœux, qui illustre notre capacité à nous adapter et à innover. J'en profite en conclusion pour saluer tous ceux qui ont œuvré à son succès, les deux très fertiles directions de la Communication, interne et externe, les services de l'Hôtel de Métropole et de la DPMG, les espaces verts, l'Institut Lumière, la sécurité, la mission de coordination des services qui travaille auprès de moi, ainsi bien sûr que l'animateur.

Stéphane CAYROL

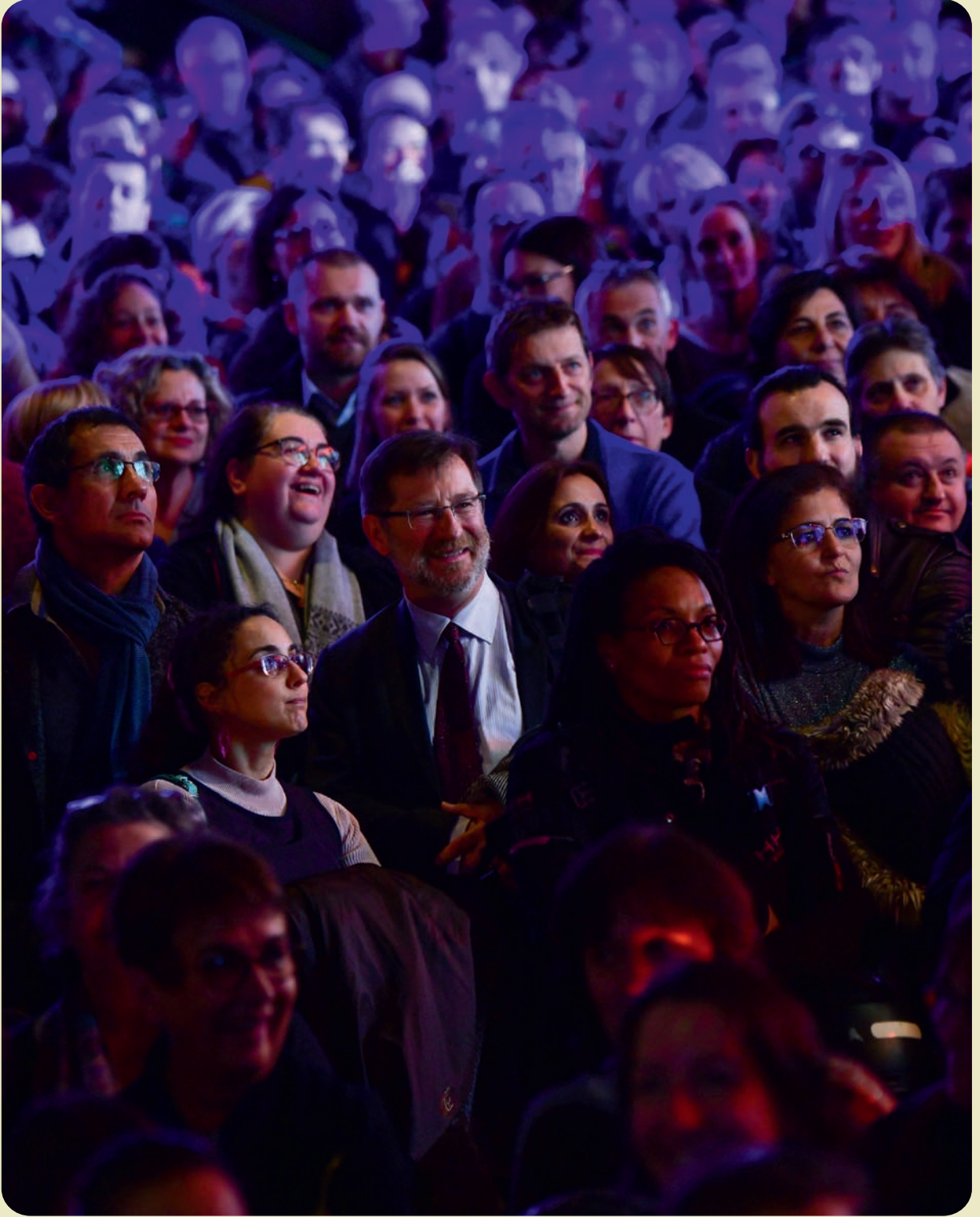
Merci. Je salue également Marie et Nicolas, qui traduisent la cérémonie en langue des signes. David KIMELFELD, beaucoup de perspectives sont incertaines, mais si nous nous situons au-delà de l'année qui vient, de cette dernière année de mandat, quels sont selon vous les grands défis à relever pour que notre territoire continue à être attractif ?

David KIMELFELD

Comme il a été dit, le scrutin de 2020 changera beaucoup la situation de la collectivité. Pour la première fois, ses élus seront désignés au suffrage universel direct, ce qui placera la Métropole dans un lien renouvelé avec les usagers. Ce qui nous obligera, dans le bon sens du terme, à être encore plus en proximité avec ses habitants. Cette capacité, qui répond sans doute à des questions soulevées par les gilets jaunes ces dernières semaines, mais qui étaient sans doute déjà là et auxquelles nous tentions déjà de répondre, c'est cette co-construction et cette concertation autour des politiques publiques.

Cela ne vaut pas seulement pour réaliser les aménagements des espaces publics. Nous avons déjà cette habitude et la Métropole a une longue tradition de concertation et de co-construction avec les élus de proximité et ses habitants. Mais cela concerne aussi nos politiques en matière d'insertion, de solidarité, d'accompagnement du handicap, et de tout ce qui constitue l'ensemble de la vie quotidienne de nos concitoyens. Il nous faudra aller plus loin. C'est beaucoup d'énergie pour les agents présents ici. Cette concertation, cette co-construction, au-delà du fait qu'elle vient perturber nos modes de fonctionnement, rajoute aussi une charge de travail, une autre façon de travailler. Il faut que nous puissions la prendre en compte. Il faut également que nous soyons attentifs aux conditions de travail de nos agents. Quand nous demandons de faire plus, de faire différemment, nous devons être en capacité d'apporter des réponses pour que nos agents soient plus confortables, ou moins inconfortables, dans l'exercice de leurs missions.

Pour répondre aux enjeux que nous avons déjà indiqués, qui vont continuer à s'intensifier, nous devons sans doute faire évoluer nos pratiques. J'ai plutôt le goût du collectif, et c'est ce que nous avons essayé d'insuffler ici avec mes collègues vice-présidents et conseillers délégués, que je salue à nouveau. Nous devons, dans l'administration, pouvoir intensifier cette capacité à faire collectif et à faire du transversal, et surtout cette capacité à faire s'exprimer tous les talents, à tous les niveaux. Il y a dans cette Métropole des talents à toutes les strates. Il faut que ces talents puissent s'exprimer encore plus qu'ils ne le font aujourd'hui et cela implique un mode de gouvernance sans doute moins vertical. C'est un travail considérable, un changement de culture, qui a déjà été initié. Je remercie Olivier NYS de l'avoir lancé, avec l'ensemble des équipes. Il faut sans doute aller plus loin, non pas simplement pour nous faire plaisir, mais parce que je considère que



c'est la meilleure façon, la plus efficace, pour répondre aux enjeux sur notre territoire.

En guise de conclusion, tout ce que dont nous venons de parler ne peut pas se faire sans la participation active de l'ensemble des agents, dans tous les métiers, qu'ils soient urbains, sociaux, médico-sociaux, ou du développement économique... Nous continuerons à être très présents. Il faudra intensifier la présence des élus au plus près des agents et des services, pour comprendre les préoccupations et les grands enjeux. Ils se comprennent toujours mieux à travers les contacts, même si les notes sont considérables et importantes. Il faut les lire. Mais au-delà des notes, il faut aller voir, discuter, et rencontrer. J'invite ceux qui le font déjà à continuer et à intensifier cette action. Vous le savez sans doute, je reçois en ce moment les organisations syndicales dans une nouvelle configuration issue des élections professionnelles. Nous les recevrons toutes, et le message que je transmets est la volonté de continuer à progresser dans l'amélioration de vos conditions de travail, et dans la politique sociale de l'employeur.

Je pense, par exemple, que le droit à la santé est un droit essentiel. Je souhaite qu'un travail soit engagé rapidement pour doubler l'accompagnement de la Métropole aux dépenses de mutuelle des agents. Je l'ai demandé à Marc GRIVEL. Je souhaite que cette mesure soit mise en œuvre le plus rapidement possible. Marc GRIVEL et Michel ROUSSEAU vont se mettre au travail avec l'administration et les organisations syndicales, pour que nous mettions en place cette enveloppe de doublement de l'accompagnement de la Métropole aux mutuelles dans un délai le plus rapide possible.

Il y a d'autres enjeux dans cette Métropole. L'un d'entre eux porte sur l'harmonisation entre les agents. Il faut que cette décision que nous avons prise soit effective au plus vite. Je souhaite que nous poursuivions le chantier des rémunérations. Je sais qu'il est très attendu, sous deux angles. Le premier est

celui de l'équité, afin de réduire les écarts de rémunération au sein de notre administration. Le deuxième est celui de l'attractivité. Aujourd'hui, nous avons un souci qui consiste à rester aussi compétitifs que possible par rapport aux autres employeurs publics ou privés, pour attirer et retenir les talents, qui sont nombreux dans notre collectivité. Je souhaite donc que les efforts soient intensifiés dans ce domaine.

Ce travail sera évidemment organisé dans le respect de nos contraintes financières, qui sont réelles. Je sais que nous les respecterons. Je souhaite donc que nous intensifiions, je le répète, le travail sur le doublement de l'accompagnement des mutuelles et le sujet des rémunérations, ainsi que l'enjeu d'harmonisation.

Je vous souhaite aussi beaucoup de satisfactions personnelles au cours de cette année 2019. Comme Olivier NYS l'a indiqué, dans les débats qui ont beaucoup animé les rues et ronds-points, nous avons souvent entendu parler du service public. Je tiens à dire aujourd'hui, comme je l'ai dit l'année dernière, notre fort attachement au service public. Nous connaissons, et les habitants de la Métropole les connaissent aussi, les missions importantes que vous réalisez au quotidien auprès des habitants et habitantes de cette Métropole. Nous ne laisserons jamais se dégrader ce service public. Il en va, bien sûr, de l'équilibre de notre pays et de notre Métropole. Il faut pour cela que nous soyons en dialogue avec nos agents, et que nous travaillions à l'amélioration des conditions de travail. Il n'y a pas que le chantier des rémunérations, il y a d'autres chantiers. Il serait trop long aujourd'hui de les lister mais, en tout cas, l'ensemble des équipes va s'y atteler.

Je vous souhaite une année pleine de bienveillance, je souhaite toujours une année pleine de tendresse, et en tout cas, une très belle année.

« Les agents métropolitains mis en LUMIÈRE »

Pourquoi avoir tourné pour les vœux un film avec les agents métropolitains sortant de leur lieu de travail ?

Après un film sur les vingt-quatre heures de la Métropole en 2017, un autre sur les nouveaux arrivants en 2018, nous avons "brainstormé" sur un nouveau concept. L'occasion des dix ans du festival Lumière, mais aussi la possibilité de mettre en avant différents sites du territoire nous a fait retenir l'idée de Clémentine Perrot : un remake contemporain des célèbres sorties des usines Lumière.

Quel message vouliez-vous faire passer ?

Outre la diversité des lieux de travail métropolitains, la mise en valeur des métiers et compétences dont la Métropole dispose. A ces objectifs, s'ajoute la reconnaissance de l'investissement du personnel de la collectivité car, comme le disait Bodin : « *il n'y a de richesse que d'hommes* » !

Comment se sont déroulés les tournages ?

Suite aux choix des sites emblématiques, nous avons travaillé avec des référents locaux qui ont mobilisé les agents sur leur lieu de travail. Nous profitons d'ailleurs de cette interview pour remercier tous les personnels ayant accepté de jouer le jeu.

Où peut-on visionner cette vidéo ?

Comme les films des vœux précédents sur les pages Communication interne de Comète.

Des souvenirs de tournage ?

Un matin pluvieux où il nous a fallu tenir le parapluie pour ne pas mouiller la caméra et, plus romantique, un superbe lever de soleil au parc de Lacroix-Laval.



De gauche à droite : Clémentine Perrot, webmestre éditorial extranet, Julie Thurel, chargée de communication événementielle et Félix Denoyel, apprenti